



Comment obliger un bailleur à faire des travaux dans un établissement

Par **bruno**, le **19/09/2011** à **11:40**

Bonjour, je souhaiterais que mon bailleur fasse des travaux dans mon établissement (refaire les portes et fenêtres) j'ai fait intervenir le service vétérinaire pour l'obliger à faire des travaux mais rien n'y fait de quelle façon juridique je peux l'obliger à faire ces travaux merci

Par **chris_ldv**, le **19/09/2011** à **14:12**

Bonjour, j'ai fait intervenir le service vétérinaire pour l'obliger à faire des travaux. Quelle est la nature des locaux, et du bail, s'il vous plaît ?
Cordialement,

Par **bruno**, le **20/09/2011** à **10:05**

bail d'une gérance restaurant routier (entretenir en bon état de réparations locatives et d'entretien intérieures et extérieures toutefois la réparation de la devanture, refecton peinture charge du preneur) ce n'est plus une réparation mais un changement de devanture qu'il faut merci article 606 du code civil